



LE MONDE ILLUSTRÉ

ALBUM UNIVERSEL

Chronique



LES histoires judiciaires sont une éternelle source d'observations parfois joyeuses et souvent tristes. Antichambre du baigne, que de scènes navrantes l'enceinte étroite et sombre de la Cour de police n'est-elle pas en effet le théâtre journalier. Ici pas d'apparat, absence de décorum. Dans la promesse de criminels de toute catégorie on procède sommairement et surtout avec diligence. C'est en quelque sorte de la justice en manches de chemises. Mais ce qu'un tel spectacle nous fait voir la vie telle qu'elle est avec ses misères et ces deuils angoissés, faits de séparations cruelles, de déchirements indicibles, pires que la mort véritable.

Il faut s'écarter dans les couloirs obscurs du Palais de Justice pour faire ces découvertes. Ceux qui sont au dehors, dans le perpétuel mouvement de la rue, ne soupçonnent pas les cavernes, qui sont de cachées dans les profondeurs du temple de la Loi à Montréal.

Il me fut donné d'assister l'autre jour à une séance de ce tribunal ignoré et le spectacle dont je fus témoin m'a causé une telle émotion que j'en ai encre la chaire de poule.

Deux hommes sont à la barre. Figures louches Deux voleurs.

L'assistance excessivement mélangée, avocats, policiers, hommes, femmes, se presse autour d'une table, formant tribunal, au siège le magistrat en complet gris, comme un simple pékin. L'instruction se poursuit vivement. On a toujours l'air de vouloir en finir vite avec toutes les "affaires", qui se présentent dans cet endroit là. Les deux hommes, 30 ans, sont convaincus de vol au détriment de leur patron. Celui-ci finit sa déposition.

— Quel est votre état de fortune? dit le juge.

— Nous n'avons pas un sou.

— Vous êtes mariés?

— J'ai une femme et six enfants, dit l'un, l'autre se contentant de répondre: Oui.

L'attention est générale maintenant. Soudain un faible gémissement étouffé se fait entendre. Une jeune femme que je n'avais pas remarquée dans l'auditoire, pleure en mordant son mouchoir. C'est la femme de l'un des criminels. Elle a vingt-huit ans et elle est sans le sou. Elle n'a pas cru à la culpabilité de son mari et elle est venue pour assister à son procès. Maintenant elle sait. Son malheur est complet et elle sent le désespoir s'emparer d'elle.

Dans un autre coin de la pièce, une autre femme pleure. Elle porte un enfant de trois mois dans ses bras. Les voisins l'entourent d'attentions bienveillantes. L'angoisse peinte sur la figure, elle fait peine à voir.

Un silence. Le juge, ému malgré lui peut-être, regarde les hommes et les femmes. En ce moment, après une brève consultation, juge, avocat et plaignant en viennent à la conclusion qu'il convient d'user de clémence.

— Six mois aux travaux forcés! dit le juge.

Deux cris, des sanglots, répondirent à la sentence, puis un mouvement, des murmures, on entraîna déjà chacun de leur côté les forçats et les pauvres créatures, dont le sort et la justice venaient ainsi de faire des désespérées.

Six mois!

Sans pain, et demain sans gîte peut-être.

Pauvres femmes!

* * *

Si je n'avais pas déjà un faible pour les loteries, voilà qui réhabiliterait à mes yeux ce procédé "immoral" de tâter de la chance, en donnant la main à notre bon ami à tous le hasard.

Cette fois plus de risques. Si vous ne gagnez pas vous ne perdez rien. Et si vous gagnez, vous n'enlevez rien à personne. Sachez même que vous rendrez grand service à celui, qui paie, en lui réclamant un petit chèque de \$1,000, de temps à autre, pour le gros lot.

C'est assez pour démontrer que cette loterie est très honnête et très morale.

C'est au Mexique, où fleurit l'oranger, que fleurit aussi ce système idéal de loterie. C'est un yankee qui l'a implanté, mais je soupçonne que ce sont des

canadiens qui vont l'exploiter, car les canadiens ont pris les devants dans le monde industriel de la république sud-américaine. De tout temps et dans tous les pays les compagnies de tramways urbains ont eu à regretter la malhonnêteté de certains conducteurs qui ne remettent pas tout l'argent reçu des voyageurs et les moyens manquent d'ordinaire pour contrôler l'étendue des vols commis. On admet généralement que la somme perdue de ce chef est considérable. A Mexico les autorités du tramway estimaient leurs pertes au chiffre énorme de \$1,000 par jour. Comment faire pour mettre la main sur ce trésor perdu? De la façon la plus simple du monde, dit M. Georges W. Hibbard, l'inventeur du nouveau système. Donnez au voyageur un reçu numéroté du prix de son passage et tirez au sort les numéros inscrits. Du surplus inévitable de recettes obtenu par ce moyen distribuez une somme, disons \$10,000, en plusieurs prix de différente valeur, de \$2.00 à \$1,000, par exemple, le tirage devant se faire chaque mois sous la surveillance du gouvernement et des autorités municipales.

De cette façon tous les voyageurs, les riches comme les pauvres, les grands comme les petits, auront intérêt à exiger ce billet-loterie dans l'espoir d'être au nombre des gagnants, et la compagnie sera encore gagnante à ce prix.

Est-ce assez ingénieux? On joue maintenant en se promenant, en vaquant à ses affaires, sans souci du risque, avec dans sa poche des promesses de fortune. La fortune ne vient pas toute seule. Après elle tout le monde court et pour l'atteindre il faut risquer quelque chose. Ici on ne risque rien, car il faut payer le prix de sa place. C'est un peu comme les timbres verts! Horreur! Voilez-vous la face moralistes sévères, qui avez décrété qu'une enfant sera passible de l'emprisonnement pour avoir accepté de l'épicier du coin un reçu — fût-il d'azur ou rose — en retour du prix qu'elle aura payé pour apporter à la maison une pinte de mélasse! Horreur! Dans un pays où on a prohibé l'usage des timbres de commerce, comment voulez-vous qu'on y introduise une loterie-trolley! C'est déjà mal d'en parler.

* * *

Saint-Henri a triomphé de ses hésitations et de ses scrupules et elle vient de mettre franchement et publiquement sa petite main dans celle de la métropole. Elle a dû, pour se faire, allonger singulièrement le bras, car il lui a fallu passer par la Pointe Saint-Charles pour ne pas piler sur les pieds de Sainte-Cunégonde, qui s'obstine dans son isolement et barre le chemin.

Jusques à quand Sainte-Cunégonde s'objectera-t-elle à entrer elle aussi dans le conjungo? Sa situation sera désormais pour le moins anormale, pressée qu'elle sera entre Montréal et Saint-Henri. Pourvu qu'elle ne songe pas à suivre l'exemple de Montréal et à s'annexer Maisonneuve et Saint-Louis, pour en faire des quartiers d'un greater Sainte-Cunégonde. Rien ne s'oppose en effet à son expansion. A moins que Montréal ne la réduise à l'impuissance par voie d'expropriation. C'est un moyen radical.

Pour obtenir un accès facile à son nouveau quartier la cité de Montréal aura donc un gros problème à résoudre, car si elle veut procéder à une canalisation quelconque, aqueduc, gaz, fils souterrains, etc., force lui sera de faire un long détour ou de violer le territoire de sa voisine.

La position, comme on le voit, n'est guère tenable et souhaitons que Sainte-Cunégonde revienne à de meilleurs sentiments avant que le mariage de Montréal et de Saint-Henri soit un fait accompli.

* * *

Certains de nos échevins ont repris la croisade contre la fumée, qui empeste l'atmosphère de notre ville, noircit la pierre de nos édifices, fume les viandes à la porte des établissements de boucherie, aveugle les passants et fait pester tous les citoyens. Périodiquement il y a à ce sujet une petite tempête dans notre petit Landernau municipal. Echevins et subalternes se disent toutes sortes d'aménités, se

tenant réciproquement responsables du désordre résultant de la perpétuelle contravention à la loi, qui rend obligatoire l'usage des fumivores dans les limites de la cité, mais quand la fumée de ces discussions inutiles s'est dissipée, on ferme de nouveau les yeux pour ne pas voir les affreux tourbillons qui s'échappent des hautes cheminées de légions d'usines. Le conseil de ville vient de passer par une de ces crises. Vous verrez qu'il n'en sortira que du vent.

Que faut-il faire? ditez-vous. D'abord cesser de se moquer du public. Il existe des fumivores perfectionnés et efficaces. Nos échevins le savent et les inspecteurs de la cité, qui se cachent derrière de boiteux règlements civiques pour défendre leur politique de "laissez faire", le savent mieux que personne. Il ne m'appartient pas de leur signaler un système en particulier, mais je sais pertinemment qu'il en existe un en usage à Montréal, qui donne la plus entière satisfaction. Aux Etats-Unis les usines de la Standard Oil, pour ne citer que cet établissement bien connu, ont adopté depuis des années un excellent système, dont l'emploi se répand aux Etats-Unis, au fur et à mesure que les autorités d'une ville ou d'un village, pris du mal de fumée, prennent sérieusement les moyens de faire cesser ces abus. A Paris l'usage de fumivores perfectionnés est général. Sommes-nous donc si arriérés à Montréal, que nous ne puissions pas entretenir l'espoir de voir une méthode nouvelle s'introduire chez nous et y améliorer l'exécration état de choses, qui existe actuellement?

Au lieu de "discuter", que n'organise-t-on pas un concours, auquel seront invités de prendre part les inventeurs et les propriétaires de fumivores de l'étranger? On imposera la condition essentielle de faire les expériences sur place, à l'hôtel de ville même — où sur le Champ de Mars si l'on préfère — les concurrents devant s'engager de remettre toutes choses dans l'état où elles étaient auparavant. De cette façon on sera certain d'écarter les concurrents non sérieux et l'on pourra choisir en connaissance de cause.

Le moyen est aussi simple que le résultat en est certain.

Essayons-le.

* * *

La conférence de la paix est en danger.

Les Nippons entendent se montrer intraitables et se déclarent partisans de la doctrine: au vainqueur les dépouilles!

Les Russes ne s'avouent pas vaincus. Ils refusent de payer une indemnité de guerre et de céder une parcelle de territoire.

Qu'arrivera-t-il?

La rupture de la conférence pourrait bien entraîner des complications internationales graves. La France et l'Angleterre paraissent déterminées à exercer une pression chacun de son côté sur leurs alliés. D'un autre côté, par un brusque changement d'attitude qu'il était assez facile de prévoir, les Etats-Unis se prennent de sympathie pour les Russes, dont la fierté nationale, en face de l'humiliation manifeste, n'est pas faite pour déplaire à l'âme yankee. Le Président Roosevelt voulait la paix et il la veut encore. Son intervention directe sera d'un grand poids, advenant une conférence internationale.

En attendant la paix, cette pauvre petite colombe blanche, que l'aigle avait attirée sur la rive américaine, s'est envolée, épouvantée et il sera désormais bien difficile, sinon impossible, de la ramener.

* * *

La ville de Vérone vient d'acheter, pour en faire un monument, la maison où naquit la douce Juliette, mettant du coup la légende dans l'histoire.

J'ai toujours été de ceux, qui croient à l'existence de Juliette et par conséquent de Roméo, et j'estime que la poésie, en créant la légende, a consacré l'histoire de l'ancêtre de toutes les Juliettes d'aujourd'hui, mais enfin, il y en a qui n'y croient pas.

A. BEAUCHAMP.